



## Tarifs – Ferroviaire

En vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019  
(Indexation au 1<sup>er</sup> avril de chaque année)

Type de demande	Tarif			Total
	Étude	Publication	Délivrance	
- Demande de certificat d'aptitude	101 \$	140 \$	5 438 \$	<b>5 679 \$ par certificat</b>
- Demande de certificat d'aptitude temporaire (doit normalement être accompagnée d'une demande avec publication)				
- Modification de certificat d'aptitude	101 \$			<b>101 \$ par certificat</b>
- Demande de révocation d'un certificat				
- Observation pour s'opposer ou appuyer une demande				
- Maintien de certificat d'aptitude suite à l'acquisition d'intérêts ou à une fusion	101 \$			<b>101 \$</b>
- Demande interlocutoire ou incidente (permission de révision d'une décision, demande d'être relevé du défaut, etc.)	52 \$			<b>52 \$</b>
- Suppression totale permanente ou temporaire de services	<b>Sans frais</b>			

### Modes de paiement

Le montant total est payable par les modes de paiement suivants :

- carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express)
- chèque personnel ou mandat poste (à l'ordre du ministre des Finances)
- carte de débit ou argent comptant (au comptoir seulement)